

Après le bac pro

Technicien de Maintenance & Technicien en Installation des Systèmes Energétiques et climatiques

BTS (Brevet de Technicien Supérieur)

Le BTS est un diplôme spécialisé qui certifie une qualification permettant d'exercer des responsabilités plus étendues que celles du technicien et d'assumer des tâches d'encadrement. Le technicien supérieur organise son travail et celui d'une petite équipe.

La formation dure 2 ans et comprend :

- 1/3 de formation générale
- 2/3 de formation technologique et professionnelle.

Sélection sur dossier scolaire.

Inscription du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

- **BTS Fluides, énergies, domotique**
Remplace le BTS Fluides, énergies, environnements et le BTS Domotique
 - option A : génie climatique et fluidique
 - option B : froid et conditionnement de l'air
 - option C : domotique et bâtiments
- **BTS Maintenance des systèmes – option B : systèmes énergétiques et fluidique**
Remplace le BTS Fluides, énergies, environnements - option D : Maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques
- **BTS Technico-commercial**

DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)

Le DUT sanctionne une qualification de technicien supérieur. L'objectif est de former des personnels d'encadrement connaissant l'ensemble des fonctions de leur spécialité. Ils doivent être capables de s'adapter à une famille d'emplois dans la production, la recherche appliquée ou les services.

La formation dure 2 ans et comprend :

- 1/2 de formation générale
- 1/2 de formation technologique et professionnelle.

Sélection sur dossier scolaire.

Inscription du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

- **DUT Génie thermique et énergie**

CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles)

Les classes préparatoires demandent un bon niveau scolaire et de bonnes capacités de travail.

Ces classes, implantées en lycée, préparent en deux ans aux concours d'entrée dans les grandes écoles.

Sélection sur dossier scolaire.

Inscription du 20 janvier au 20 mars sur www.admission-postbac.fr

- **CPGE TSI (Technologie et Sciences Industrielles) réservée aux bacs pro**, en 3 ans au lieu de 2.
Montceau-les-Mines (71) - Lycée Henri Parriat

MC (Mention Complémentaire)

La MC apporte une spécialisation en plus d'une qualification professionnelle certifiée par un baccalauréat (professionnel, général ou technologique).

- MC Technicien(ne) en énergies renouvelables – option B : énergie thermique
- MC Technicien(ne) des services à l'énergie

BP (Brevet professionnel)

Le BP atteste de l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle précise. Certains BP sont obligatoires pour les professions réglementées.

- BP Monteur en installations du génie climatique et sanitaire
Fusion du BP Equipements sanitaires et du BP Monteur en installations de génie climatique
- BP Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air
Remplace le BP Monteur dépanneur en froid et climatisation

Pour en savoir plus

Cette fiche fournit des éléments d'information à titre indicatif, la liste des diplômes accessibles n'est pas exhaustive.
Pour compléter sa recherche :

La formation initiale

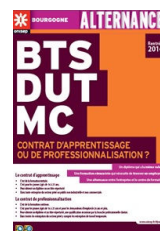
www.onisep.fr
www.admission-postbac.fr



Guide "après le bac"
téléchargeable sur ONISEP.FR
en région
Une version actualisée des formations en Bourgogne sera distribuée à chaque élève en décembre ou janvier

L'apprentissage

En Bourgogne : www.bourgogne-alternance.fr
En Rhône-Alpes : www.rhone-alpes-apprentissage-alternance.com



Guide des formations en alternance en Bourgogne

téléchargeable sur
ONISEP.FR/Dijon

La formation continue

www.intercariforef.org
En Bourgogne : www.c2r-bourgogne.org
En Rhône-Alpes : www.prao.org

Le secteur, les métiers et les formations

www.metiers-electricite.com
www.afim.asso.fr/
www.btp-vrd.com